

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 14 avril 2021

### **La douane remet aux autorités péruviennes 9 objets archéologiques saisis à Poitiers en 2012**

Ce 14 avril, la douane a remis aux autorités péruviennes 9 objets archéologiques saisis en 2012 par la brigade des douanes de Poitiers lors d'un contrôle à la circulation. Bijoux d'ornement, parures, objets cérémoniels, céramique, des cultures cupisnique (1000-200 av. J-C.) et chimu (900-1400 ap. J-C.) vont retrouver les collections patrimoniales du Pérou.

Le 22 septembre 2012, les agents de la Brigade de surveillance de Poitiers interceptaient lors d'un contrôle à la circulation sur l'autoroute, un véhicule immatriculé en Espagne. L'examen du coffre et de son chargement, permettait la découverte de 9 objets semblant être des objets d'art précolombiens.

Le propriétaire ne pouvant présenter les justificatifs d'origine pour ces biens, les agents saisissaient les marchandises et en demandaient l'expertise. Un premier expert, archéologue américaniste du musée national d'histoire naturelle de Paris (MNHN), confirmait la présence d'objets archéologiques péruviens de plus de 100 ans d'âge. Par jugement avant dire-droit, le TGI de Poitiers sollicitait en septembre 2014, une nouvelle analyse. Réalisée en août 2014 par un expert en art précolombien près du Tribunal d'instance, cette seconde expertise confirmait l'authenticité des 9 objets confisqués appartenant à différentes périodes de la culture pré-colombienne entre 1000 av. J-C et 1400 ap. J-C.

Le trafic de biens culturels est une perte immense pour un patrimoine national et bien plus largement pour le patrimoine de l'humanité. Les services douaniers dans leurs missions quotidiennes de surveillance du territoire, sur tous les vecteurs, contribuent à la protection du patrimoine culturel, et à sa préservation.

En 2020, la douane française a réalisé 34 constatations en matière de lutte contre le trafic de biens culturels et saisi 28 336 articles.

En août 2020, plus de 13 000 bijoux de l'âge de Bronze et de l'âge du fer, fibules, monnaies et éléments de statuettes romaines et gauloises, boucles de ceinture mérovingiennes, médiévales et de la Renaissance étaient interceptées chez un collectionneur dans la région Grand-Est.

En octobre 2020, la douane française remettaient aux autorités marocaines un exceptionnel trésor archéologique de plus de 25000 objets, fossiles, bijoux en pierre et os , gravures sur pierre, outils, issus de pillage de sites sahariens et couvrant la préhistoire et la paléontologie.

Ainsi, fidèles à leurs engagements internationaux, notamment la Convention de 1970 de l'Unesco relative à la lutte contre le trafic illicite de biens culturels, les autorités françaises remettent aujourd'hui ces 9 biens culturels aux autorités péruviennes.

#### **POUR ALLER PLUS LOIN**

- **L'album photos** : <https://www.flickr.com/gp/douanefrance/4za12B>
- les récentes remises :  
<https://www.douane.gouv.fr/presse/espace-presse?query=culturels%C2%A0%3A>

*Crédit images : Douane française*

Bureau de la communication :  
01 57 53 41 03 – [presse@douane.finances.gouv.fr](mailto:presse@douane.finances.gouv.fr)